



Communiqué de presse

Mohamed LAQHILA
Député des Bouches du Rhône

« Une contribution généralisée pour le financement des retraites assise sur la consommation (CGRC). »

Aix-en-Provence, mardi 3 janvier 2023

Annoncé par le Président Emmanuel MACRON depuis des mois, le projet de réforme du système de retraite français fait actuellement l'objet de vives concertations entre Matignon et tous les partenaires sociaux.

Loin des postures clivantes et des discours populistes, le député Mohamed LAQHILA, vice-président de la Commission des finances à l'Assemblée nationale, souhaite apporter sa pleine contribution aux débats :

« On ne touche pas à l'âge ! Les débats sur l'âge de départ à la retraite dont les oppositions ont fait leur cheval de bataille est un faux débat et ne résoudra pas précisément le fond du problème. Car le véritable enjeu concernant notre système de retraite est son financement. Comment assurer une retraite minimale digne ? Qui paye ? Comment et pourquoi ?

D'aucuns souhaiteraient taxer davantage les entreprises. Je m'y oppose. En cohérence avec notre trajectoire économique et notre schéma fiscal depuis 2017, je n'y suis absolument pas favorable. Ce serait une fois de plus un mauvais signal envoyé à nos chefs d'entreprises qui créent de la richesse, de l'emploi et investissent pour l'avenir. Lasse, la majorité de nos entreprises risquera de fermer demain, nos plus grosses sociétés cesseront d'investir en France et on risque d'être confronté à un autre problème de financement : celui du chômage de masse.

La proposition que je défends et que je soumettrai prochainement à mon groupe ainsi qu'à Mme la Première ministre, permet d'assurer une pension minimale de **1200 euros net** pour chaque retraité. Cette mesure repose sur une idée simple : **une solidarité de toutes et tous, qui se matérialiserait par une contribution généralisée pour le financement des retraites assise sur la consommation (CGRC).**

Pour que cette mesure soit pleinement efficiente et pour éviter d'accentuer davantage le chômage de nos seniors ou de dégrader leur pouvoir d'achat, je propose en contrepartie pour nos entreprises et nos salariés **une baisse des cotisations, aussi bien patronales que salariales, généralisée.** »

Mohamed LAQHILA
Député des Bouches du Rhône